

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 55 (1910)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Chroniques et nouvelles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUES et NOUVELLES

---

### CHRONIQUE SUISSE

Premier écho des cours de répétition. — Ils n'ont pas été supprimés. — La nouvelle cartouche d'infanterie au match international de 1910. — Le recrutement des officiers d'infanterie dans la 1<sup>re</sup> division. — Martigny-Orsières.

Au moment où nous écrivons, les troupes du 2<sup>e</sup> corps d'armée et une partie de celles de la 1<sup>re</sup> division sont à leurs cours de répétition. Il est trop tôt pour en parler; les enseignements que justifieront les exercices ne pourront être utilement tirés que quand ces exercices seront terminés et les rapports de cours des commandants rédigés.

Ce que l'on peut constater, toutefois, c'est que nous ne sommes pas entrés encore dans la période de la progression des effectifs de l'infanterie et que l'augmentation du recrutement de cette arme ne fait pas encore sentir ses effets. D'autre part, la faiblesse du recrutement pendant la série des dernières années n'est pas l'unique facteur de l'insuffisance des effectifs. Comme on a eu l'occasion de le constater déjà, le développement des entreprises publiques de transport joue son rôle, en accroissant outre mesure le nombre des exceptions plus ou moins légales, et, d'autre part, dans certains cantons, celui de Vaud entre autres, les dispenses administratives ou peut-être le défaut de contrôle administratif n'est pas étranger non plus à la situation dommageable actuelle.

Il est juste de reconnaître aussi que le contact entre les chefs d'unités et les administrations prévus par la nouvelle O. M. n'a pas encore pu s'établir autant qu'il est désirable. Nous sommes dans une période de tâtonnements, de réorganisation, de transition si l'on veut, qu'il sera utile de raccourcir le plus possible.

La question des chevaux de trait demandera à être examinée aussi. Les officiers de livraison ont eu quelque peine à fournir les attelages nécessaires, tant comme quantité que comme qualité. Des batteries et des bataillons ont dû partir avec un effectif insuffisant qu'il a fallu compléter par le moyen onéreux de la réquisition. Ici aussi, il importera de rechercher la cause du mal pour pouvoir appliquer le juste remède.

\* \* \*

Il est probable qu'aucun des militaires sous les armes n'a été surpris de s'y trouver. L'agitation, très locale d'ailleurs, dont un ou deux journalistes et députés vaudois ont pris l'initiative pour obtenir une suppression des convocations militaires de 1910, justifiée par le mauvais état des récoltes, de

la vigne notamment, n'a pas été considérée comme sérieuse même, semble-t-il, dans les milieux qui ont cherché à l'entretenir. Une partie de la presse régionale seulement lui a accordé une attention qui s'explique, partiellement, par la disette de copie accompagnant, à l'ordinaire, l'époque des vacances.

Au vœu qui lui était adressé, le Conseil fédéral a répondu comme il ne pouvait pas ne pas répondre. La décision qui lui était demandée sortait de sa compétence, sortait même de celle de l'Assemblée fédérale à laquelle le comité pétitionnaire le priait d'en référer. Il n'y avait pas lieu d'en dire davantage, mais il eut été possible d'en dire beaucoup plus. Même sans sortir du domaine qui appartient à quelques égards à la procédure du droit public, on pouvait faire valoir qu'une manifestation de trois ou quatre cents citoyens étaient bien insuffisante pour permettre aux autorités de la considérer comme l'expression d'un vœu populaire. Quand la Constitution exige la réunion de 30 000 signatures de citoyens pendant le délai référendaire pour qu'une loi soit soumise à la sanction du peuple, et 50 000 s'il s'agit d'une matière constitutionnelle, il est difficile de supprimer ou de modifier d'urgence les dispositions d'une loi votée par le corps électoral parce qu'un comité sans responsabilité aucune en exprime le désir.

La question doit être envisagée d'ailleurs à un point de vue plus élevé : celui des devoirs du citoyen. Certains journaux ont fait observer que des états de crise économique se produisent plus ou moins intenses, et à intervalles plus ou moins rapprochés, dans tous les domaines du travail et de la production. Il y a quelques années, la crise a été des plus graves dans le monde de la broderie ; les St-Gallois et les Zurichois n'ont pas demandé pour autant la suppression du service militaire. Plus récemment c'est l'horlogerie qui a passé par une période de dépression. Les horlogers de Neuchâtel, de Genève, du Jura bernois n'en ont pas pris texte pour réclamer le renvoi des cours de répétition. Les uns et les autres ont compris que certaines obligations des individus vis-à-vis de la collectivité étaient trop impérieuses pour ne pas dominer toutes circonstances passagères même les plus dures à supporter, et que de ces obligations impérieuses la plus impérieuse de toutes était le devoir de la défense nationale. Comment prétendrait-on que ce devoir cesse s'il ne trouve pas sa récompense ou sa facilité d'exécution dans les avantages de la prospérité ? On ferait son service militaire les années où l'horloger a vendu tant de montres, le tisseur tant de mètres de toile ; où l'agriculteur, le vigneron ont récolté tant de mètres cubes de foin, tant de litres de vin ; puis quand la statistique accuserait une réduction de la production, on ne se préoccupera plus du maintien en état de préparation de la défense du pays. Ce serait, sous une forme nouvelle, l'application du fameux proverbe : Pas d'argent, pas de Suisses.

Même en adoptant le point de vue auquel s'est placé le comité d'Aigle,

on s'étonne de son attitude. Il est sûr, nous disait à ce propos, un vigneron, que l'on ne peut pas supprimer définitivement les cours de répétition; on ne pourrait que les ajourner, sinon on créerait une inégalité entre les citoyens, c'est-à-dire une injustice. La conséquence serait qu'au lieu de faire celui de 1910 entre l'âge de 21 et de 27 ans, il faudrait le faire à l'âge de 28 ans. Ce sera peut-être plus mal commode. Qui nous dit qu'il n'y aura pas une bonne récolte cette année-là, qui demande des bras pour être vendangée? Ce sera plus difficile alors d'abonner nos travaux, d'envoyer au cours de répétition nos jeunes gens. Cette année-ci, leur absence causera moins de dommage. Dans bien des endroits la récolte est faite; les bras manqueront moins.

On pourrait présenter encore une autre observation. Dans certains milieux, on s'imagine trop volontiers qu'il faut se présenter sous les drapeaux le gousset de son gilet bien garni. Il faut emporter sa pièce de dix ou quinze francs comme argent de poche. Cela n'est pas nécessaire le moins du monde. L'ordinaire est aujourd'hui très suffisamment copieux, et l'on y voudra des soins trop constants et trop diligents pour que le soldat risque d'avoir faim et ait aucune dépense supplémentaire à redouter de ce chef. Sa solde suffira souvent, et dans tous les cas à peu de chose près, pour ses dépenses de poche, surtout si l'on considère l'hospitalité le plus souvent très accueillante de la population civile.

Et à ce propos, nous voudrions insister pour que les officiers les premiers donnent l'exemple de la simplicité; qu'ils ne recherchent pas dans un cantonnement, les logements les plus spacieux ou les plus confortables, les tables les mieux apprêtées, et qu'ils montrent qu'un service militaire est une période d'entraînement en vue de la guerre, non des vacances de plaisir interrompant le travail civil du temps de paix. Un tel exemple peut rendre à la longue un très réel service à l'éducation morale du soldat et à la discipline de l'armée.

Le résultat du match international au fusil qui a eu lieu, cette année-ci, en Hollande et où l'équipe suisse a repris une assez forte avance, a fait l'objet de quelques commentaires dans la presse quotidienne. Celle-ci a constaté que les tireurs suisses devaient leurs succès à la nouvelle cartouche dont la grande vitesse initiale garantit le projectile contre les influences du vent.

Nous n'avons jamais douté que les énormes avantages de la nouvelle cartouche finiraient par s'imposer à l'opinion publique. C'est affaire de patience. Les résultats du match feront avancer la question d'un nouveau pas. Pour peu, en outre, qu'en France aboutissent les efforts qui se manifestent en faveur du remplacement du Lebel, ce sera un nouvel argument en faveur de ceux qui désirent une solution en Suisse. Le fait que le silence s'est fait sur la question ne signifie nullement qu'elle reste station-

naire. Les compléments d'études auxquels elle donne lieu ne peuvent que la servir. Il est très naturel d'ailleurs qu'avant de prendre une résolution aussi importante et dont les répercussions financières portent aussi loin, les Chambres tiennent à s'entourer des renseignements les plus complets et les plus circonstanciés.

Le commandant de la 1<sup>re</sup> division a adressé une circulaire aux officiers supérieurs de sa division attirant leur attention sur le faible recrutement d'officiers fourni par l'élément campagnard. L'école d'aspirants d'infanterie de 1910, entre autres, ne compte aucun agriculteur, et les présentations de l'école de sous-officiers I/1, et des écoles de recrues I, II, III/1 1910 font peu de place à cette profession.

Il est d'un intérêt vital pour notre armée, dit très justement le colonel-divisionnaire Bornand, d'avoir une répartition territoriale des officiers sur l'ensemble du pays. La circulaire invoque quelques exemples de cette nécessité : en dehors du service, il est indispensable de posséder des officiers à la campagne si nous voulons faire progresser le tir individuel, celui-ci ayant été réduit, au service même, à un tir de contrôle exécuté tous les quatre ans. Cela n'est pas moins nécessaire pour favoriser le développement de l'instruction militaire préparatoire.

Au service, l'officier de la campagne apporte souvent des qualités de commandement que ne possède pas au même degré le jeune homme qu'une profession civile citadine prépare moins à les exercer. Un agriculteur qui commande à des domestiques et ouvriers de campagne et doit ordonner l'exploitation d'une ferme a plus d'occasion de développer son initiative, son autorité, que tel officier d'une situation sociale peut-être qualifiée de plus élevée, mais où il travaille en sous-ordre.

Très justement aussi, le commandant de la 1<sup>re</sup> division remarque que la nouvelle loi militaire en dispensant les aspirants de l'épreuve de l'école de recrues comme caporal a supprimé un moyen et une occasion de juger jusqu'à quel point ils possèdent le commandement, cette qualité première du chef. Cette circonstance est de nature à faire écarter plus encore les agriculteurs au profit de sujets plus brillants, répondant avec plus d'aisance. Souvent, le développement d'un campagnard de 21 ans n'est pas celui d'un citadin du même âge. Il est plus timide, a moins de dehors. Mais à vingt-cinq ans, il aura peut-être rattrapé la différence et donnera un sujet excellent. Enfin, par fausse modestie, il se tient souvent sur la réserve, préférant être ignoré que de risquer un échec.

Le commandant de la 1<sup>re</sup> division fait donc appel aux officiers supérieurs pour qu'ils discernent les éléments campagnards susceptibles de devenir officiers et qu'ils jugent avec bienveillance s'ils méritent l'avancement. Il s'adresse aux officiers supérieurs, parce que le lieutenant qui fait son école

de recrues est souvent un peu jeune pour se rendre exactement compte de la valeur d'un sujet manquant de brio et d'apparence. Il croit volontiers que pour parvenir à cette situation d'officier qu'il a atteinte, il faut des qualités tout à fait extraordinaires qu'il a tout naturellement trouvées en lui, avec la conviction naturelle au jeune âge. L'expérience n'est pas inutile lorsqu'il s'agit de déterminer la valeur interne d'un individu, d'apprécier son caractère véritable sous les dehors qu'il montre et qui, parfois, sont trompeurs.

Le commandant de la 1<sup>re</sup> division a surtout insisté sur le côté proprement militaire de l'importante question du recrutement des officiers, la formation du corps de commandement. Mais on peut supposer qu'il n'est pas moins préoccupé d'une autre face, non moins haute de la question : la fusion parfaite de l'armée et de la nation, celle-là devant être l'émanation fidèle de celle-ci pour remplir le mieux et avec le plus de conviction son devoir de patriotisme et de solidarité. Il est nécessaire d'obtenir une répartition territoriale très étendue des officiers non seulement pour favoriser le développement du tir et de l'instruction préparatoire, éléments du domaine technique de l'armée, mais pour instruire mieux tous les milieux de la nation des objets relatifs à la défense nationale. Quand des questions sont soulevées telles que celle de l'organisation militaire, par exemple, ou de l'organisation de l'armée, ou encore de la transformation des armements, de celui de l'infanterie notamment, qui intéresse la majorité des citoyens, qui donc renseignera le mieux son entourage que l'officier, familiarisé avec elles par l'instruction qu'il a reçue, et mieux qualifié qu'un autre pour en mesurer la portée, stimulé qu'il est par le sentiment de sa responsabilité? L'officier devient ainsi la cheville ouvrière de la défense nationale non seulement comme conducteur de troupes mais comme guide éclairé des citoyens dont il partage la vie, l'esprit, les mœurs. Si l'on songe à tout cela, et si l'on cherche à embrasser tous les éléments de la question, on admettra que le commandant de la 1<sup>re</sup> division ne s'est pas avancé trop en affirmant qu'elle était d'une haute importance et d'un intérêt vital pour notre armée.

Fort surpris serait Bonaparte s'il passait aujourd'hui à Orsières. On me change mon St-Bernard, dirait-il ; qu'est devenu mon mulet ? et mes troncs d'arbre creux, si précieux pour le transport des bouches à feu ? Encore une génération ou deux, et des historiens prétendront que tout cela fut de la légende, que je n'ai jamais eu à vaincre aucune difficulté, que j'ai traversé le St-Bernard en automobile ou en sleeping-car, et que mes Bulletins furent plus faux encore qu'ils ne sont en réalité.

Il est certain qu'on l'a transformé son St-Bernard, au premier Consul. Un seul siècle a suffit pour changer toutes choses et l'homme semble à cet

égard plus expéditif en ses métamorphoses que cette pauvre nature au front serein. Une route postale franchit le col depuis plusieurs années déjà, et dorénavant un chemin de fer desservira la partie inférieure du Val d'Entremont, soit les dix-huit kilomètres qui séparent Orsières de Martigny. Il ne s'agit pas, cela va sans, dire d'un chemin de fer à exploitation intensive. Il est à voie normale, c'est vrai, et la traction électrique peut être doublée par la traction à vapeur. Mais les rampes d'une part, la voie simple et la superstructure ne permettraient pas la circulation de convois lourds. Il n'en sera pas moins utile et de nature à rendre de très grands services aux touristes, et d'une manière générale à quiconque est attiré par le beau passage du St-Bernard. On peut donc accueillir avec satisfaction l'établissement de la ligne nouvelle, une satisfaction que ne gâte pas le sentiment d'une profanation du paysage. On ne saurait prétendre qu'elle dépare l'intéressante vallée inférieure d'Entremont.

A noter que le Martigny-Orsières ne représente qu'un faible début des ambitions de ses promoteurs. A la fête de l'inauguration, maintes allusions ont été faites au percement du col Ferrex et à la grande ligne internationale Martigny-Turin. Nous n'en sommes pas encore là. Peut-être nos enfants eux-mêmes n'en verront-ils rien. Monseigneur Bourgeois, Prévot du Grand St-Bernard qui a béni la nouvelle ligne n'a-t-il pas évoqué le temps où la navigation aérienne supplantera ces misérables vers de terre qu'on appelle les chemins de fer ?

### CHRONIQUE FRANÇAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Les manœuvres de Picardie. — L'aérostation militaire. — Le prestige des officiers. — Cyclistes contre aviateurs. — Le tir de bas en haut. — Le havresac de l'infanterie. — Une mission militaire dans l'Amérique du Sud. — La question du fusil Lebel.

A l'heure où ces lignes paraîtront, les manœuvres de Picardie « battront leur plein » comme on dit. Décidément, le général Trémeau a dû renoncer à les diriger. Et, comme je l'avais fait prévoir le mois dernier, c'est le général Michel qui a recueilli sa succession. Je le regrette. Une personnalité effacée est moins dangereuse, mais aussi moins intéressante qu'une personnalité accusée. Peut-être, dans une guerre, un stratège autoritaire comme le général Trémeau conduirait-il notre armée aux pires désastres. Du moins dans les exercices du temps de paix, imprimait-il aux opérations un caractère spécial qui forçait l'attention. Avec le général Michel, on s'attend à de l'ouvrage proprement fait, mais sans le moindre relief.

Verra-t-on des dirigeables aux manœuvres ? Vous le saurez au moment où vous lirez ces lignes. Je l'ignore en les écrivant. Les communiqués offi-

ciels affirment que oui. Mes renseignements, que je crois très sûrs, prétendent que non. Et, déjà, ils ont obtenu confirmation sur certains points. J'avoue que j'en doute un peu, encore que le mot d'ordre ait été donné de ne pas regarder à la dépense, et de faire un effort colossal. On prend tout ce qu'on t. ouve, et les dirigeables qu'on a dirigés sur l'Oise n'appartiennent pas à notre flotte aérienne de guerre. Ils n'ont pas subi les épreuves de réception, et rien ne prouve qu'ils seront en état de faire le service qu'on attend d'eux.

En revanche, il semble certain que nous verrons nombre d'aéroplanes militaires. Nos officiers aviateurs ont obtenu de très beaux succès à l'occasion du circuit de l'Est. Et les Allemands en ont témoigné une mauvaise humeur qui n'a pas laissé de paraître comique... pour le moins

La *Strassburger Post* n'a-t-elle pas conseillé de tirer à balle sur les aéronautes qui viendraient planer au-dessus de la terre d'Alsace ? N'a-t-on pas pris ombrage de ce que le général Mannoury, commandant le 20<sup>e</sup> corps, emmené comme passager, se soit promené en l'air le long de la frontière ? Randonnée peut-être inopportunne, mais en tout cas bien inoffensive, aussi inoffensive que celle du général Picquart au-dessus d'Amiens.

L'utilité militaire des raids aériens reste, en effet, très contestable. On ne voit pas très bien aujourd'hui quels genres de services rendront les aéroplanes. Il est certain qu'on trouvera à les utiliser. Mais comment, et dans quelle mesure ? On ne le sait pas encore. Un certain tassement est nécessaire pour asseoir le jugement. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la question est posée. Reste à trouver la solution.

Du moins, nos officiers la cherchent. Ils y déploient de l'ardeur, de l'intelligence, de la crânerie. Le général Brun les y encourage autant qu'il peut et plus qu'on ne s'y attendait. Heureux de protester par ses actes contre le reproche qu'on lui adresse d'être sceptique, il montre une foi presque aveugle dans l'avenir de l'aviation. Tout son effort de conviction, toute sa capacité de volonté, se portent sur cet unique point. Peut-être n'y apporte-t-il pas toute la clairvoyance nécessaire. Car il prend pour collaborateurs des officiers du génie qui, eux, manquent d'enthousiasme et contrarient l'élan des pilotes au lieu de l'encourager. Ni le général Roques, ni le colonel Hirschauer, n'ont de fanatisme. Ils refroidissent au lieu d'échauffer leurs subordonnés, malgré les éloges hyperboliques que la presse leur décerne.

Ces pilotes n'ont que plus de mérite à réussir comme ils le font, en dépit des difficultés qui leur sont suscitées. Et on doit leur savoir gré d'avoir donné des preuves éclatantes d'endurance, d'énergie, de sang-froid et de courage. Leurs exploits rapportés par les journaux ont fait une excellente impression dans le pays et dans l'armée.

Et ce lieutenant Lemoine dont deux cavaliers sont en train de se noyer, qui se jette à l'eau pour essayer de les sauver, en disant : « Je n'en réchap-

perai pas, mais c'est mon devoir, » et qui meurt en effet, ne voilà-t-il pas encore un héros dont il y a lieu d'être fier ? De beaux actes de dévouement pour ses subordonnés ou pour les progrès de la science, ne voilà-t-il pas de quoi dissiper bien des malentendus ? On a cherché à rabaisser les officiers et à leur enlever l'affection, l'estime, la considération des soldats. Ils savent reprendre la place d'où on voulait les écarter. Gloire à ceux qui, au péril de leur vie, rendent au commandement le lustre qu'il est bon qu'il ait !

\* \* \*

Au cours des raids militaires du circuit de l'Est, le commandant d'une compagnie cycliste a lancé sa troupe sur la région que devaient traverser les aviateurs, afin de dépister ceux-ci, et, si possible de les arrêter. Les journaux ont proclamé que l'expérience avait été très concluante et couronnée d'un succès complet. Il faudrait voir. Guetter des gens qui ne font rien pour se cacher, ce n'est pas très malin. Les découvrir, ce n'est pas très difficile. Tirer sur eux à blanc, c'est très amusant. Amusant pour la galerie. Car, pour eux, ça n'a été sans doute ni amusant, ni ennuyeux. Assourdis par le bruit de leur moteur, ils n'ont rien entendu de toute cette pétarade. Probablement n'ont-ils rien vu de ces tirailleurs qui déchaînaient contre eux une mousqueterie inoffensive. Inoffensive d'abord parce qu'il n'y avait pas de balles dans les fusils, mais qui l'eût sans doute encore été avec des balles.

Notre infanterie tire médiocrement sur des objectifs immobiles. Sur des objectifs mobiles à grande vitesse, les résultats ne peuvent être que faibles. Et, si, par dessus le marché, il s'agit d'un but qui se trouve en l'air, les résultats sont nuls.

La poudre n'a pourtant pas parlé en vain. Le bruit qu'elle a fait a appelé l'attention sur ces pauvres cyclistes qu'on oublie un peu beaucoup, après s'en être engoué, comme peut-être on oubliera les aviateurs, malgré l'emballément actuel, comme on semble être en train d'oublier les dirigeables, dont on était si fier il y a juste un an ! La conclusion ne serait-ce point, par hasard, que nous avons à faire là à des engins qui valent exclusivement par la mise en œuvre ? L'ouvrier qui convient à l'outil risque de disparaître, et aussitôt l'outil devient inutilisable, ou presque. Son rendement subit une déperdition telle que mieux vaut renoncer à son emploi, celui-ci étant pourtant extrêmement fructueux lorsqu'on sait utiliser toutes les ressources dont il est capable.

\* \* \*

J'ai dit tout à l'heure que le général Brun est sorti de son indécision habituelle lorsqu'il a fallu donner essor à l'aviation. Il en est sorti également en tranchant la question du havresac. Les timides, lorsqu'ils font effort sur

leur nature, arrivent aux résolutions les plus énergiques et les plus inattendues.

Voici dix ans qu'on parle de débarrasser notre infanterie de la charge qui écrase ses épaules et comprime sa poitrine. Bien des fois j'ai eu à vous entretenir des expériences faites à ce sujet, des propositions faites, de l'opposition rencontrée par la réforme.

Au comité de l'infanterie, les efforts combinés du général Niox et du général Percin avaient triomphé de la plupart des résistances, et on croyait l'affaire « dans le sac » — c'est le cas de le dire — lorsque, au Conseil supérieur de la guerre, le général Hagron fit entendre des protestations. Le général Brugère s'était déclaré pour. Il n'en fallait pas davantage pour que le général Hagron se déclarât contre. Du moins, les mauvaises langues l'ont-elles dit. En tout cas, tout s'est trouvé arrêté à ce moment-là, par l'intervention catégorique du futur vice-président qui s'était élevé contre le vice-président en exercice.

La mort a écarté le gêneur. Au surplus, pour ne plus rencontrer d'opposition, le général Brun n'a consulté personne, paraît-il. Et on annonce qu'il vient d'adopter les propositions formulées il y a quelque sept ans.

Le nouveau sac rappelle d'ailleurs le sac souple des grenadiers du premier Empire, il n'est donc pas absolument une innovation; mais son adoption actuelle s'inspire de ce principe que le soldat doit seulement porter le strict nécessaire, tout le reste étant mis sur les voitures de compagnie.

Le sac chargé ne pèse que 3 kg. 950 et ne coûte que 8 fr. 20, soit 5 fr. 85 de moins que l'ancien; il est en toile de nuance cachou, imperméable; il rappelle les rouleaux de voyage très usités en Angleterre et maintenant adoptés en France. Il est porté au creux des reins et suspendu par deux courroies en cuir souple, qui passent sur les épaules.

Il n'est pas un sac de parade mais ne gêne pas la respiration et permet le tir dans toutes les positions du tireur. L'outil individuel que chaque homme porterait à la ceinture au combat peut être arrimé pour les marches sur la face extérieure du nouveau sac.

Celui-ci contient le linge, une marmite en aluminium de trois litres, qui remplace la gamelle individuelle actuelle, et les vivres de réserve.

Transitoirement, les anciens sacs seront utilisés. On les transformera en sacs mous par la suppression de leur cadre. On commencera d'ailleurs sans retard la confection du nouvel équipement.

Le ceinturon et le porte-épée vont être aussi transformés et seront en cuir fauve.

\* \* \*

La France a envoyé à Sao-Paulo une mission militaire dont les intéressés se sont beaucoup loués. Les troupes instruites par elle ont donné pleine

satisfaction, et on s'attendait à ce qu'une mission plus nombreuse nous fût demandée par le Brésil. Notre déception a été grande à la nouvelle qu'il s'adressait à l'Allemagne pour qu'elle donnât des instructeurs à son armée. Nous avons attribué ce revirement à l'action personnelle de l'empereur Guillaume, aux cajoleries qu'il a su ne pas ménager au maréchal Henri de Fonseca, futur président de la République. Nous en avons conçu de l'humeur, comme de l'article de la *Strassburger Post*. Mais il convient de reconnaître que le maréchal a mis beaucoup de bonne grâce à dissiper notre mécontentement. Et il y a réussi en partie.

\* \* \*

Une pauvre petite phrase que j'ai écrite dans ma chronique de juillet a provoqué un tapage énorme en France. J'avais dit, s'il vous en souvient, que par suite de certaines circonstances, l'armement, chez nous, « n'est pas entretenu comme il devrait l'être. Notre pauvre vieux fusil, dont la décrépitude méritait des ménagements, s'achemine promptement vers la fin, par suite de cette circonstance. » C'était bien anodin, n'est-ce pas ? Mais vous savez ce qu'est la solidarité corporative et combien les intérêts privés sont habiles à tout utiliser pour leur profit. Justement, un ancien chef armurier a profité de ces quelques lignes pour protester contre la parcimonie avec laquelle le personnel ouvrier est mesuré aux ateliers régimentaires. Et naturellement le *Journal des ateliers régimentaires*, organe des maîtres ouvriers, a accueilli cette protestation. Le général Bazaine-Hayter en a eu connaissance, par suite de circonstances dans le détail desquelles je crois inutile d'entrer. Et il a voulu remettre les choses au point, en montrant que l'article de l'ex-chef armurier jetait sur notre armement une déconsidération que celui-ci ne mérite pas. Le général reconnaissait pourtant que le fusil Lebel commence à avoir fait son temps et qu'il faut songer à le remplacer.

Bien qu'incidemment glissé dans la discussion, cet aveu en a été tiré par les journaux, qui ont reproduit à l'envi les déclarations de l'ex-commandant des 13<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée. Il l'ont fait en les dépouillant des atténuations dont celui-ci les avait enveloppées. Et, ainsi mise en relief dans toute sa nudité — avec une nudité excessive ! — la pensée de ce chef autorisé a produit une grande émotion que le ministre a voulu calmer en donnant à la presse le communiqué que voici :

Plusieurs journaux se sont fait l'écho de soi-disant révélations faites par un ancien chef armurier, qui tendraient à prouver l'infériorité de notre fusil d'infanterie actuel sur les armes similaires étrangères.

Il est certain que le fusil modèle 1886 ne réalise pas l'arme idéale moderne, mais il n'en est pas moins une arme excellente, capable de rivaliser avec tous les fusils en usage actuellement dans les armées étrangères.

Notre situation n'est donc nullement critique.

Au surplus, grâce à nos ingénieurs et à nos officiers, qui depuis vingt ans travaillent sans relâche au perfectionnement de l'armement, le ministère de la

guerre se trouve en mesure, dès que le besoin en serait établi, de faire adopter une arme nouvelle réalisant tous les progrès techniques.

Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'une semblable transformation entraînerait une dépense de près d'un milliard, et ne saurait, par conséquent, être entreprise sans nécessité absolue.

L'optimisme coutumier du général Brun se manifeste une fois de plus dans cette note complaisante, destinée à calmer l'opinion publique, mais qui l'a plutôt irritée. Le chiffre d'un milliard a paru — à bon droit ! — fort exagéré. Fort exagérée aussi, l'affirmation que le fusil Lebel est « une arme excellente, capable de rivaliser avec tous les fusils en usage actuellement dans les armées étrangères. » Je crois que sa valeur balistique égale la leur, si même peut-être elle ne la surpasse. Mais la fréquence des enrayages, la difficulté qu'on éprouve à recharger le magasin au moment où on vient de le vider, sont des inconvénients forts graves. La jument de Roland avait toutes les qualités ; mais elle ne vivait pas. Le jour où il ne marche pas, que sert d'avoir un fusil à grande portée, à trajectoire tendue, dont la force de pénétration et la justesse sont remarquables ?

Le ministre ne s'est pas contenté de publier la note qu'on vient de lire. Il a fait vérifier de 12 à 14 000 fusils tant en service qu'en magasin. Il en a été trouvé environ 200 dont le calibre dépassait la limite des tolérances, et qu'on a mis au rebut. — C'est peu, a-t-on ajouté. — C'est exactement un sur 60 ou 70, répondrai-je, c'est-à-dire une proportion encore fort respectable.

Mais je tiens à faire remarquer que les 200 canons de fusil usagés étaient encore capables d'un bon service. Quelques centièmes de millimètres d'agrandissement constatés dans la chambre ou l'âme n'empêchent pas les qualités balistiques de rester excellentes. Ce n'est pas sur ce point que porte le danger, quoiqu'on dise : c'est sur le fonctionnement. Il faut que le soldat le sente assuré. Si une fois sur soixante ou soixante-dix, il a un raté à la cible, — et c'est exactement la proportion de tout à l'heure, cette proportion qu'on prétendait négligeable, — quelles appréhensions n'éprouvera-t-il pas sur le champ de bataille lorsqu'il pressera la gâchette ? Il se demandera, — et il sera en droit de se le demander : « Est-ce cette fois que le coup ne partira pas ? » état d'âme peu fait pour imprimer aux opérations l'esprit de décision, la vigueur et l'entrain, qu'on prône tant.

---

### CHRONIQUE PORTUGAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Questions de défense nationale: L'artillerie de côte et le port de Lisbonne.

J'aborde aujourd'hui la question de la défense côtière du port de Lisbonne. Parmi les objets d'intérêt national qui ont le plus recueilli les sym-

pathies des ministres de la guerre des deux dernières décades, cette question occupe certainement un des premiers rangs. Elle a bénéficié ainsi de la continuité des idées et offre dès lors un ensemble passablement organisé au milieu des défauts et des insuffisances d'autres services militaires. Cela ne signifie pas, assurément, que la défense côtière du port de Lisbonne constitue, dans sa modestie, un organisme absolument complet; ce serait trop dire, quoiqu'on dusse le souhaiter particulièrement. On n'en peut pas moins affirmer avec autant de satisfaction que de conviction que la défense actuelle du premier port portugais est chose sérieuse et qu'elle s'achemine vers une organisation complète et solide que des efforts méthodiques et constants permettent d'espérer prochaine.

\* \* \*

Le sujet mérite donc d'être abordé. Mais, au préalable, il convient de rappeler quelques principes hors de discussion et qui doivent toujours rester présents à l'esprit, relatifs à la lutte réciproque du navire et du fort ou batterie côtière.

Si ces derniers ont un commandement étendu, les navires sont en mauvaise posture; il leur faut des raisons bien décisives pour risquer une opération. Contre des forts n'ayant que peu de commandement, les conditions s'égalisent. Sans doute, le navire a le désavantage de l'instabilité de ses plateformes; mais il a le grand avantage de n'offrir qu'un but mobile ce qui rend difficile le réglage du tir contre lui. Les forts de batteries ont le bénéfice de la fixité des plateformes, mais leur situation est défavorable s'ils ne sont pas soutenus par d'autres batteries ou sont insuffisamment défilés. Le but des ouvrages d'artillerie de côte est de tenir à distance les flottes qui s'approchent des points qu'ils défendent ou d'arrêter l'ennemi en lançant des projectiles assez puissants sur les bâtiments qui tentent de franchir des passes étroites, ou de créer, en avant d'eux, une zone qui devienne intenable pour l'ennemi et qui s'étende assez loin pour tenir les bâtiments hors de portée de la position à défendre.

Pour empêcher les bâtiments d'approcher des côtes, les batteries doivent pouvoir tirer à toutes les portées et disposer d'un champ d'action aussi étendu que possible; autant qu'on le pourra on les établira dans des positions élevées. Destinées à combattre à des distances généralement très grandes, ces batteries ne pourront avoir la prétention, quel que soit leur calibre, de perforer les cuirassements; en outre, le nombre des projectiles tirés devra être considérable pour atteindre le but; l'armement suppose donc un fort effectif de bouches à feu.

Pour lutter de près contre un navire et lui causer des avaries qui, si elles ne le mettent définitivement hors de combat, l'obligent au moins à s'éloigner, il faut l'arme de plein fouet, le canon à projectile perforant, c'est-à-

dire qu'il faut la même artillerie que celle dont se servent les marines à leur bord, pièces à perforation très lourdes, capable de lancer un gros projectile. Le chargement est long, ce qui diminue beaucoup le nombre de coups qui peuvent être tirés sur des navires défilant à grande vitesse à des distances rapprochées.

Contre une force navale, immobile ou à peu près, on ne saurait contester l'efficacité de l'obusier pour créer une zone interdite à l'ennemi, et il faut remédier par le nombre au manque de précision des batteries de mortiers et d'obusiers. L'armement doit se composer d'un grand nombre de pièces qui permettent de transpercer des ponts cuirassés.

Ainsi, dans la généralité des cas, l'artillerie de côte comprendra : *une grosse artillerie de plein fouet*, possédant aux courtes portées une grande puissance de perforation, aux longues portées une grande puissance de destruction ; *une artillerie de bombardement*, obusiers ou mortiers des plus puissants pour interdire l'accès ou le séjour de l'ennemi dans une rade étendue, ou appuyer les efforts de la grosse artillerie combattant les escadres qui manœuvrent à petite vitesse ; *une artillerie légère à tir rapide* avec un nombre de pièces très élevé afin de fournir une densité de feu considérable. Les enseignements que fournissent les batailles navales de l'Extrême-Orient permettent d'affirmer sans erreur que l'artillerie, et l'artillerie seule, décidera de la victoire. Le matériel bien plus que le personnel en sera le facteur.

\* \* \*

Les opinions des écrivains militaires au sujet de cette guerre méritent un soigneux examen. Arrêtons-nous-y un instant.

Les officiers russes qui ont pris part à la défense de Port Arthur affirment que les canons de 250 millimètres ont procuré les meilleurs résultats, parce que leur service est relativement facile et que la vitesse du tir paraît suffisante. Les Russes n'hésitent pas non plus à déclarer que le canon de 150 millimètres à tir rapide s'est montré d'une très grande efficacité aux moyennes et aux petites distances. D'après eux, une bouche à feu de ce type doit être considérée comme devant constituer l'armement principal pour les moyennes et les petites distances, ainsi que pour empêcher le forcement des passes par les navires non cuirassés.

Sur la prépondérance qu'il convient d'accorder au tir tendu ou au tir courbe, il semble que, d'après l'expérience de Port-Arthur, les Russes soient partisans des mortiers de gros calibres. En définitive, l'armement d'une place maritime en Russie doit comporter à la fois des canons et des obusiers.

D'autres écrivains estiment que les conditions à remplir dans la lutte contre les navires étant précisément celles que recherche l'artilleur naval, l'artillerie de côte doit être conçue d'après les mêmes principes pour pro-

duire les mêmes effets contre le même objectif : il ne faudrait pas avoir recours à un armement inférieur à celui des navires, c'est-à-dire le 305 millimètres.

A propos de la bataille de Tsoushima le commandant de Balincourt s'exprime comme suit : « Les grands cuirassés se valaient chez les deux adversaires. Les uns n'ont pas eu grand mal ; les autres, au contraire, ont été réduits à rien en quelques minutes, et cela par la concentration et la densité du feu et surtout la qualité supérieure d'obus à grande capacité d'explosifs, tombant sans discontinuer avec un vacarme infernal, déchirant d'une manière inconnue jusqu'alors par une grêle d'acier et de fer pénétrant partout en hachant le matériel et ébranlant les cœurs les plus solides jusqu'à une démoralisation qui a amené la défaite avant que le navire lui-même ne fût sérieusement endommagé. Avec quel calibre obtenir ce résultat ? Ce n'est pas de notre ressort de résoudre ici le problème ; mais je crois que tous les canons qui produiront l'effet précédent seront bons. Il faut atteindre le plus fort et surtout arriver le premier ; les petits calibres seront donc seuls forcément sacrifiés. »

Après la guerre les Japonais ont maintenu sur leurs navires les calibres de 305 et de 152 millimètres ; le premier pour perforer les cuirassés ; le second pour couvrir de fer les bâtiments ennemis et les mettre dans l'impossibilité d'agir, par un feu rapide, bien dirigé et d'une aussi forte densité que possible. Ils pensent que pour vaincre il n'est pas indispensable de couler les navires ennemis. On doit toujours rechercher ce but, mais l'on peut obtenir la victoire sans lui. Le moyen le plus sûr, pour eux, de mettre en détresse l'ennemi est de l'immobiliser, de démoraliser ses équipages, de les mettre en état d'impuissance plutôt que de se préoccuper de sa destruction.

Le commandant Sémenoff de l'état-major de l'amiral Rodjestvensky, dans son carnet de notes, l'*Agonie d'un cuirassé*, auquel nous empruntons le passage suivant, partage le même avis : « Depuis de longues années, quand il s'est agi de construire de l'artillerie navale, on s'est trouvé en présence de deux théories absolument contraires. La première inflige à l'ennemi, une fois pour toutes, une petite quantité de coups bien assénés et pénétrants, de façon à produire des avaries majeures, telles que la mise hors de combat de la machine, la perforation sous-marine de la coque, l'éclatement des soutes et autre dégâts amenant la rapide destruction du navire. La deuxième idée, au contraire, consiste à cribler, dans un temps aussi réduit que possible, l'adversaire d'avaries, qui, même superficielles ou peu graves, finissent par le broyer en quelque sorte, le mettre en pièces et finalement le paralyser, de façon qu'il devienne tout à fait aisé de couler l'épave qu'il est devenu, à moins qu'on ne préfère la laisser couler toute seule. La première école nous conduit au projectile massif et à parois assez épaisses pour per-

cer les cuirasses, mais la capacité de la chambre interne de l'obus verra son volume diminuer en conséquence, et il n'y entrera que bien peu d'explosif ; les fusées seront agencées de telle sorte que l'explosion soit retardée jusqu'à ce que l'obus ait pénétré à l'intérieur de la cible. Les avocats de la deuxième théorie poursuivent un but qui amène à une construction absolument inverse des projectiles : pour eux, l'épaisseur des parois doit être juste assez forte pour que l'éclatement ne se produise pas prématurément ; mais alors la chambre intérieure, et par suite, la charge d'explosif, en seront augmentées d'autant, et il faudra régler les fusées pour qu'elles détonent au moindre choc. La première de ces théories est française et l'autre anglaise : or, dans la dernière guerre, nous nous étions ralliés au premier mode de construction d'obus, tandis que les Japonais avaient adopté le second. »

D'autres écrivains encore disent que l'emploi du canon de 305 millimètres paraît inutile pour essayer de couler les grands navires qui tentent de forcer un passage ou que si les mines sous-marines se sont montrées insuffisantes pour couler immédiatement un navire, *à fortiori* le projectile du plus gros calibre se montrera-t-il impuissant. Dans ces conditions mieux vaut réservier ces bouches à feu pour la défense éloignée et, pour empêcher le forcement des passes, utiliser des bateaux sous-marins, des torpilleurs ainsi que des canons de 15 centimètres à tir rapide.

Comme bien l'on voit, les avis sont partagés tant sur la question du matériel et de ses calibres que sur celle des projectiles les plus convenables pour attaquer.

Soit dit en passant, la commission portugaise qui, en 1906, fut chargée d'étudier et de choisir le modèle de bouche à feu de gros calibre nécessaire à la défense du port de Lisbonne, a proposé le calibre de 280 millimètres avec affût à éclipse, pour des raisons sensées et justifiées et clairement déduites dans le rapport présenté au ministre.

\* \* \*

Notre attention doit encore porter sur une autre façon d'envisager la lutte entre le navire et l'ouvrage fortifié. Les bâtiments modernes ne sont pas faits pour les attaques d'ouvrages et on hésitera toujours à les engager dans des combats en vue desquels ils n'ont pas été construits. Les bâtiments sont fort exposés quand ils s'attaquent à des ouvrages de côtes : ils se trouvent à la merci d'un coup heureux ; les pièces à trajectoires très tendues ne se prêtent nullement aux attaques de côtes ; leur durée sera très abrégée, car la détérioration des gros calibres est très rapide ; les approvisionnements sont très restreints.

Par contre, la défense possède l'immense avantage que tous ses éléments sont établis dans le seul but de combattre les bâtiments. Les batteries,

quand leurs magasins à munitions sont bien protégés, peuvent supporter un grand nombre de coups avant d'être réduites au silence; les approvisionnements de munitions peuvent être très considérables et permettre de fournir un tir très nourri dès que l'ennemi arrive à portée.

Dans un duel entre un cuirassé moderne et une bonne batterie de côte, l'avantage paraît donc devoir demeurer à la batterie; on peut même dire qu'une bonne batterie de côte de gros calibre peut lutter avec avantage contre n'importe quel navire.

Les opérations navales autour de Port-Arthur ont clairement démontré la suprématie de l'ouvrage sur le navire et le peu d'efficacité du tir des navires contre les batteries de côte. Quoique l'armement du front de mer de la place ne fût pas très puissant et quoique la portée des bouches à feu des batteries de côte fût inférieure à celle des pièces de 305 millimètres de la flotte japonaise, celle-ci n'est pas parvenue à bombarder avec succès les forts et de plus fut obligée de se maintenir toujours éloignée de la place; elle dut recourir au tir indirect pour incommoder la ville et le port. Les pertes infligées aux Russes, tant au matériel qu'au personnel, furent minimes, Comme l'a très bien dit l'amiral anglais sir Cyprian Bridge : « les ports fortifiés se prennent par la porte de derrière, c'est-à-dire du côté de terre. »

\* \* \*

La défense fixe maritime de Lisbonne et de son port est, à l'heure actuelle, constituée par des batteries d'artillerie de côte et par des défenses sous-marines, dans le but essentiel de défendre la barre du Tage et d'empêcher le bombardement de la ville du côté de la mer.

Pour bien remplir ces missions, il est de la plus haute importance de substituer en toute hâte à l'armement de quelques-unes des batteries déjà construites et armées un autre armement plus puissant et surtout mieux adapté au genre de tir à fournir. Force est d'acquérir sans retard le nombre de pièces de gros calibre (280 à 305 mm.) jugé nécessaire pour armer les batteries classées pour le tir à grandes distances et percer les cuirasses des navires qui essayent de percer le réseau de surveillance des projecteurs et tenteraient de jeter la panique parmi la population de la capitale en bombardant la ville à très courte distance au-dedans de l'estuaire du Tage.

Il faut se convaincre que des ouvrages incapables de bien remplir leur mission sont une cause d'affaiblissement de tout le système auquel ils appartiennent.

Les troupes d'artillerie à pied qui forment les garnisons des ouvrages actuels devraient constituer deux bataillons d'artillerie de côte, l'un destiné aux ouvrages et matériel de la rive droite du fleuve, l'autre aux ouvrages et matériel de la rive gauche. Les lieutenants-colonels d'artillerie coman-

dants de ces bataillons de côte seraient responsables de tout ce qui concerne l'instruction, la discipline, l'administration et l'hygiène de leur bataillon.

Les ouvrages de côte formeraient des groupes, appelés *groupes tactiques de côte*, qui seraient constitués par les batteries chargées de battre la même zone, c'est-à-dire le même objectif, et qui seraient armées du même matériel.

L'ensemble des groupes tactiques de chaque rive du fleuve constituerait le bataillon de côte de cette rive. Les batteries auxquelles une disposition spéciale imposerait une action rapide et immédiate empêchant leur subordination à un commandement supérieur dans l'impossibilité où elles seront de recevoir les ordres nécessaires à l'instant propice, seraient considérées comme indépendantes et à peine subordonnées au commandement supérieur de la défense.

Ces bases générales, très discutées dans nos milieux militaires, modifieraient comme cela serait désirable le régime de la défense de notre premier port commercial et, peut-être, unique port militaire.

La liaison intime entre la défense de Lisbonne et celle de l'embouchure du fleuve Sado ou de la rade de Sétubal, nous conduit à demander d'une manière pressante l'organisation défensive de cette rade et la création simultanée des unités d'artillerie indépendantes qui doivent garnir les ouvrages nécessaires.

---

## INFORMATIONS

---

### SUISSE

**Bibliothèque militaire fédérale.** — Principales acquisitions en mai-juin 1910.

- Ab 101. Davois, Gustave: *Bibliographie napoléonienne française jusqu'en 1908.* Tome 1: A-E. Paris 1909. 8.
- Bc 311. Borel, Tony: *Une Ambassade Suisse à Paris 1661. Ses Aventures et ses Expériences.* Lausanne 1910. 8.
- Db 48. Krollmann, C.: *Die Schlacht bei Tannenberg (1410). Ihre Ursachen und ihre Folgen.* Königsberg 1910.
- Dc 60. *Die Kriege Friedrichs des Grossen.* Herausgegeben vom Grossen Generalstab. Teil 3: *Der Siebenjährige Krieg.* Band 8: *Zorndorf und Hochkirch.* Berlin 1910. 8.
- Dc 113. Legrand-Girarde: *Turenne en Alsace. Campagne de 1674-1675.* Paris-Nancy 1910. 8.